

# DU DROIT DES PERSONNES ETRANGERES

- DU DROIT DES PERSONNES ETRANGERES

**Le Diplôme d'Université « Droit des personnes étrangères » a pour objectif de donner à des étudiant.es ou à des professionnel.les en activité une formation, théorique et pratique, sur le droit positif des personnes étrangères (droit français, droit**

## Présentation

Le Diplôme d'Université « Droit des personnes étrangères » a pour objectif de donner à des étudiant.es ou à des professionnel.les en activité une formation, théorique et pratique, sur le droit positif des personnes étrangères (droit français, droit européen, droit international) et sur les droits qui leur sont reconnus.

Les enseignements sont assurés par une équipe enseignante composée d'universitaires et de praticien.nes spécialisé.es en droit des personnes étrangères (magistrat.es, agent.es de l'Etat, avocat.es, représentant.es d'associations). Ces enseignements comportent des cours, des séminaires, des enseignements de méthodologie (résolution de cas pratiques, lectures d'arrêt, recherches) ainsi que des travaux sur dossiers. À ces enseignements s'ajoutent des conférences et, en fin de cursus, une journée d'études consacrée à un thème d'actualité.

## Candidature

### Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#).

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

- Spécialisation ou évolution des pratiques pour les étudiant.es en formation continue
- Spécialisation pour les étudiant.es en formation initiale

## Infos clés et site web

### Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

### Public

#### Public ciblé

Étudiant.es inscrit.es en Master 1 en droit, étudiant.es titulaires d'un Master 1 en droit

### Responsable(s) de la formation

[Catherine SCHMITTER](#)

### Contact secrétariat

[Nicolas HODGES](#)  
+33 4 78 69 72 72

### Formation continue

#### Coût de la formation

#### Inscription pour le diplôme

- formation initiale 975 €
- formation continue tarif 1 : 3 500 € si la formation est prise en charge par l'employeur ou l'employeuse / pôle emploi / OPCO...
- formation continue tarif 2 : 1 300 € si la formation est prise en

## **Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles**

- Institutions publiques compétentes en matière d'asile et d'immigration,
- ONG et associations d'aide aux personnes étrangères,
- Profession d'avocat.e.

charge par le ou la  
stagiaire